

Bilan du Premier Conseil de Défense Énergétique

Le premier Conseil de Défense Énergétique de la Métropole Rouen Normandie s'est tenu le 30 septembre dernier, réunissant tous les niveaux de puissance publique, les représentants du monde économique et commerçant, les énergéticiens, les principaux bailleurs sociaux, des représentants du monde associatif et citoyen...

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Luce Pane, Vice-Présidente en charge des énergies, de la sobriété énergétique et des déchets : « *Cette crise sans précédent nous impose d'agir avec responsabilité. Nous devons trouver des solutions durables, coordonner une réponse unifiée, exemplaire et juste sur le plan social. Le travail est en cours, et nous ne nous arrêterons pas là ! Ce premier Conseil de Défense Énergétique nous a permis de poser les bases. Nous nous retrouverons le 10 novembre prochain pour continuer le travail. Nous devons à nos concitoyens non seulement d'être exemplaires, cohérents, mais surtout d'être dans l'action ! On se bat, on ne lâche rien ! »*

Ce premier Conseil de Défense Énergétique a permis d'identifier les points de tensions relatifs aux différents secteurs économiques, ainsi que de définir les attentes de tous les acteurs. Des premières solutions ont été mises en lumière. Un second Conseil de Défense Énergétique se tiendra **le jeudi 10 novembre à 16h30** et permettra de poursuivre la dynamique amorcée lors de cette première édition.

Identification des situations de tension

La réunion de tous les acteurs du territoire a permis d'identifier la matérialisation de cette crise chez les diverses parties prenantes.

Les particuliers, tout d'abord, sont massivement touchés par l'augmentation des coûts de l'énergie. En effet, une étude prospective sur l'année 2022 estime que 57% des ménages aux niveaux de vie les plus bas pourraient être en situation de précarité énergétique du fait de leur logement (chauffage et eau chaude sanitaire), contre 46% en 2021 et 32% en 2012. Cela représenterait 40 000 ménages, soit un habitant sur 5. En ajoutant leurs dépenses de carburant pour la mobilité, plus d'un ménage sur deux consacrerait plus de 10% de son budget à l'énergie (seuil de la précarité énergétique pour les ménages aux niveaux de vie les plus bas).

Le tissu économique local souffre déjà de cette crise majeure. En effet, le secteur de l'hôtellerie restauration estime que le coût de l'énergie pourrait mettre en danger son modèle économique. Les commerçants et artisans craignent, eux, d'importantes difficultés et un ralentissement de la création de nouvelles activités.

La filière bois alerte non seulement sur la disponibilité du bois de chauffe pour l'hiver à venir, craignant une pénurie, mais affirme également que les prix de l'énergie pourraient avoir un impact sur la santé des scieries, à la base-même de l'alimentation de ce secteur économique. Le secteur de l'industrie n'est pas épargné, et craint un impact sur l'activité en raison de la hausse des coûts.

Enfin, des mesures de sauvegarde des services d'intérêt général sont également déjà mises en place, avec l'identification par l'Etat d'usagers prioritaires dans le cas où un délestage électrique serait nécessaire.

Un premier cadre de travail

Ce premier Conseil de Défense Energétique a également permis de définir un premier cadre de travail visant au soutien des particuliers, des entreprises et des collectivités face à cette crise sans précédent :

- Mise en place un tableau de bord sur de la précarité énergétique et la situation des ménages. Veille sur l'évolution de la situation économique des PME, des commerces et de l'industrie,
- Diffusion des bonnes pratiques identifiées dans les communes sur les groupements d'achat,
- Diffusion et relai des outils Eco Watt et création d'un tableau récapitulatif des aides existantes,
- Mise en place d'un Webinaire avec la participation de Normandie Energies portant sur le marché de l'énergie, à l'intention des membres du Conseil de Défense Energétique.

Contact presse

Justine HUNAUT-DEQUATREMARE

Attachée de presse

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 | 06 60 71 99 61